



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 7 mars 2022

1. Acquisition foncière

Afin de favoriser le cheminement doux, la commune a décidé de créer une voie piétonne reliant Lonchard à la Croix de Mission. Pour ce faire l'acquisition d'une bande de terre de 660 m sur 4,5 m de large est nécessaire. Le conseil vote une somme de 3 000 € pour l'achat de 3 000 m² aux trois propriétaires concernés.

2. Adhésion à la FDGDON

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) est une association qui œuvre pour la lutte contre certains nuisibles dont les frelons asiatiques. L'adhésion à cette association permet aux habitants de bénéficier d'un tarif préférentiel de 97 € pour la destruction des nids. Le conseil décide de verser la cotisation de 200 €.

3. Financement d'une formation numérique au service des langues

Dans le cadre de l'enseignement de l'anglais à l'école les enseignants de l'école de Cissé peuvent bénéficier d'une formation. La commune est bénéficiaire d'une bourse Erasmus de 23 200 € destinée à payer les frais engagés pour cette formation. Quatre enseignantes de Cissé iront à Malte pendant les vacances de printemps. La commune s'engage à payer les frais de voyage et de restauration, somme prise sur le montant de la bourse. Le conseil adopte cette proposition.

4. Attribution crédits scolaires

Le conseil propose de reconduire les crédits de fonctionnement dédiés aux écoles soit 95 € par enfant en élémentaire et 83 € en maternelle, ainsi qu'une somme de 1 500 € pour les frais de transport à la piscine de Neuville pour l'apprentissage de la natation et dont le nombre de cours a augmenté compte tenu de l'ouverture précoce des locaux. Pour les sorties scolaires organisées au cours de l'année, il est voté 21 € par enfant.

5. Subvention spéciale Ukraine

Après une présentation des besoins répertoriés pour venir en aide à l'Ukraine, il s'avère qu'une subvention soit vivement souhaitée afin que la Protection Civile puisse acquérir le matériel dont ont besoin les populations. Produits d'hygiène et vivres sont acceptés, mais pas de vêtements.

6. Questions diverses

- **Échanges européens** : ils sont relancés avec trois programmes pour les Cisséens, une rencontre en Irlande au printemps pour 4 jeunes, un meeting en Espagne pour 4 jeunes et 4 adultes et une réunion en Suède pour 2 jeunes. Les inscriptions sont closes, car les Cisséens se sont décidés rapidement.
- **Attributions du CCAS** : compte tenu de l'incertitude de l'évolution de la Covid-19, il a été décidé de reconduire la distribution de paniers garnis aux aînés de plus de 75 ans.
- **Environnement** : sur le champ de foire à St Maur, le 29 mars sera organisée une journée de broyage grâce au prêt d'un broyeur par la CCHP. Une inscription est obligatoire en mairie pour fluidifier l'opération. Attention, des conditions de taille des végétaux sont à respecter. Les copeaux pourront être utilisés pour le paillage.
- **Panneaux photovoltaïques** : l'étude de charpente confirme la possibilité de doter la salle Michel Bouchet d'un tel équipement.

- **Élections** : les conseillers sont invités à choisir leurs plages de permanence pour le 10 et 24 avril, dates des élections présidentielles.